la Convention
de la Baie-James
et du Nord québecois

Comité d'évaluation
Evaluating Committee
ᑲᐧᐁᕐᕋ ᐧᐊᐃᑌᑯ ᑕᓐ ᒐᕙᒃ ᓇᓐᑐ
ᒋᒃᒐᐃᑕᑲᓄᒃ ᐊᒃᒋ ᒐᐃᒃᐱᒃ

COMPTE RENDU DE LA 308e RÉUNION
DU COMITÉ D'ÉVALUATION

(Adopté)

DATE :	308 A : 20 avril 2022 308 B : 4 mai 2022
ENDROIT :	Vidéoconférence
ÉTAIENT PRÉSENTS :	Geneviève Bélanger, Canada, Présidente Louis Breton, Canada John Paul Murdoch, GNC Daniel Berrouard, Québec Nicholas Poirier, Québec (308 A) Sophie Cooper, secrétaire exécutive
ÉTAIT ABSENT :	Nicholas Poirier, Québec (308 B)

1) Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert - Complexe résidentiel permanent sur le site du campement temporaire de l'Eastmain-1 par Hydro-Québec
N/Réf : 3214-10-017

Des représentants de Hydro-Québec (Natalie Nicole et Luc Duquette), de la Société d'énergie de la Baie James – SEBJ (Nourredine Mouncef), de la Corporation Résidence Nadoshtin (Davey Bobbish) et de la Première Nation Crie de l'Eastmain (Greg Williams) ont présenté une brève description du projet d'un complexe résidentiel permanent sur le site du campement de l'Eastmain-1. Le projet inclura un nouveau bâtiment résidentiel, un centre communautaire et la mise à jour des infrastructures existantes. Ils ont également présenté une revue sommaire de la demande de non-assujettissement que le promoteur, la Corporation Résidence Nadoshtin, prévoit déposer en mai 2022.

Hydro-Québec sera le seul utilisateur du nouveau complexe résidentiel qui permettra d'héberger jusqu'à 100 personnes. Hydro-Québec conservera un droit de regard sur toute installation en périphérie du complexe.

2) Début de la réunion 308 A et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

3) Adoption du compte rendu de la 307e réunion

Le compte rendu de la 307e réunion est adopté tel quel.

Action : Traduire et classer le compte rendu de la 307e réunion.

4) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance couvre la période du 17 mars 2022 au 20 avril 2022 est présenté à l'Annexe A.

5) Projet d'agrandissement d'un banc d'emprunt GD-17 à Nemaska par la Première Nation Crie de Nemaska
N./Réf. : 3214-03-046

- Renseignements préliminaires
- Complément d'information (réponses aux QC01)
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 16 juin 2021, les renseignements préliminaires se rapportant au projet d'un banc d'emprunt à Nemaska. Un complément d'information (réponses aux questions et commentaires) a également été reçu le 16 février 2022.

Le promoteur souhaite agrandir un banc d'emprunt existant afin de profiter des accès existants et de sa proximité du village. L'agrandissement vise à répondre à court et moyen terme aux besoins en sable et gravier de la communauté de Nemaska, notamment pour la construction de routes et de travaux municipaux.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV recommande de soustraire ce projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social.

Le COMEV suggéra au promoteur de vérifier avant le début des travaux la présence d'espèces aviaires, tel que l'hirondelle de rivage, pouvant nicher dans les gravières/sablière et de contacter le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs afin de s'informer des modalités de protection pour ces espèces.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission d'une recommandation de non-assujettissement

6) Projet d'ouverture et exploitation d'une carrière dans le secteur de Chibougamau par Dynamitage TCG inc.
N/Réf : 3214-03-047

- Renseignements préliminaires
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 21 février 2022, les renseignements préliminaires se rapportant au projet d'ouverture et exploitation d'un carrière par Dynamitage TCG inc.

Le promoteur souhaite ouvrir une carrière de moins de 3 hectares afin d'extraire des matériaux granulaires qui serviront à la fabrication de béton, de bitume et de ballast pour les besoins de construction dans la région. Le traitement des substances minérales de surface inclut le concassage, le forage et le dynamitage. Le promoteur indique que l'accès à la carrière sera effectué par une route existante et que l'ouverture de la carrière nécessitera le déboisement de la zone d'exploitation. Il est également prévu d'aménager une zone de mise en pile, de stockage de matériaux ainsi que des roulottes de chantier à environ 500 mètres de la carrière.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV considère que des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre son analyse. Ainsi, le promoteur devra répondre à des questions et commentaires, lesquels seront inclus dans la lettre de transmission.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission de questions et commentaires

7) Projet de réhabilitation d'un site de la ligne de surveillance radar Mid-Canada par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques
N./Réf. : 3214-16-082

- Renseignements préliminaires
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Note : Nicholas Poirier quitte la rencontre durant cette période de discussion.

Avant que le COMEV puisse émettre une recommandation pour ce projet, il appert que certaines vérifications doivent être effectuées concernant l'ajout possible d'un deuxième site à la demande de non-assujettissement. Le COMEV est en attente d'un complément d'information

du promoteur afin de clarifier le nombre de site qui sera inclut dans la demande. Ce sujet s'est poursuivi à une rencontre ultérieure (Rencontre 308 B).

8) Divers

a) **Projets en attente**

- Projet de construction d'un chemin pour l'implantation d'un mât de mesure de vent par Projet éolien Oujé-Bougoumou Skakeegun S.E.C.,
  N/Réf : 3214-05-082 *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet de protection des rives Lac Champion par la Première Nation Crie de Nemaska, N/Réf. : 3219-01-002 *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet d'ouverture et exploitation d'une sablière près du lac Lardet par Les équipements J.V.C. inc. N/Réf : 3214-03-048 *(En analyse)*
- Projet de restauration du parc à résidus Coniagas par Galaxy Lithium Inc. N./Réf. : 3214-14-054 *(En analyse)*
- Projet d'agrandissement d'une carrière existante et réouverture d'une ancienne sablière au km 58 de la route 19900 (anciennement R-1005) par le ministère des Transports du Québec. N/Réf. : 3214-03-022 *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet de réhabilitation environnementale du site Mirabelli au km 324 de la route Billy-Diamond par Hydro-Québec (3214-16-083) *(En analyse)*

9) Prochaines réunions

L'analyse du projet de réhabilitation d'un ou de deux sites de la ligne de surveillance radar Mid-Canada (3214-16-082) aura lieu le 4 mai 2022 à 9h (Rencontre 308 B).

La 309e réunion du COMEV est prévue pour le 27 mai 2022 à 9h00.

La 310e réunion du COMEV est prévue pour le 15 juin 2022 à 9h00.

10) Rencontre 307 B - tenue le 4 mai 2022 par vidéoconférence
Projet de réhabilitation de deux sites de la ligne de surveillance radar Mid-Canada par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques
N/Réf. : 3214-16-082

- Renseignements préliminaires
- Complément d'information
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Note : Nicholas Poirier était absent pour cette discussion.

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 22 février 2022, les renseignements préliminaires se rapportant au projet de réhabilitation d'un site de la ligne Mid-Canada par le MELCC. Le COMEV a également reçu, le 25 avril 2022, un complément d'information concernant l'ajout d'un deuxième site dans la demande de non-assujettissement.

La Direction du passif environnemental du MELCC souhaite procéder à la réhabilitation des sites 403A et 406A de la ligne de surveillance radar Mid-Canada. La ligne Mid-Canada a été construite dans les années 1950 à la hauteur du 55e parallèle et a été abandonnée en 1965. Plusieurs des 45 sites situés le long de la ligne de surveillance radar n'ont jamais été réhabilités et des

anciennes infrastructures et des équipements, tel que des barils de carburant vides, sont encore présents sur les sites. Ces sites contribuent à la détérioration de la qualité de l'environnement et posent un risque à la santé et sécurité des utilisateurs du territoire. Les travaux de réhabilitation prévues incluent le retrait des matières dangereuses résiduelles, le démantèlement des infrastructures et le retrait des équipements présents ainsi que le retrait des sols contaminés. Les matériaux démantelés et les sols contaminés seront transportés vers des sites d'entreposage ou de traitement autorisés. Les transports terrestres si requis seraient réalisés en période hivernal. Les travaux de réhabilitation devraient être réalisés au printemps ou à l'été 2023.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV recommande de soustraire ce projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social.

Le COMEV encouragera le promoteur à maintenir le canal de communication ouvert avec les réceptionnaires et les autorités locales qui seront responsable de la gestion des matières dangereuses résiduelles, des matériaux démantelés et des sols contaminés.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission d'une recommandation de non-assujettissement

Annexe A Suivi de la correspondance du 17 mars au 20 avril 2022					
Projet	**De**	**À**	**Document**	**Date**	**Action - commentaires**
Projet de restauration du parc à résidus Coniagas par Galaxy Lithium Inc. N./Réf. : 3214-14-054	John Paul Murdoch COMEV	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Transmission de questions et commentaires	Transmis le 25 mars 2022 Accusé réception le 25 mars 2022	
	Maud Ablain MELCC	Denis Couture Galaxy Lithium Inc.		Transmis le 31 mars 2022	*Pour information*
Projet d'agrandissement d'une carrière existante et réouverture d'une ancienne sablière au km 58 de la route 19900 (anciennement R-1005) par le ministère des Transports du Québec. N/Réf. : 3214-03-022	John Paul Murdoch COMEV	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Transmission de questions et commentaires	Transmis le 25 mars 2022 Accusé réception le 25 mars 2022	
	Mélissa Gagnon MELCC	Phillipe Lemire MTQ		Transmis le 4 avril 2022	*Pour information*
Projet de réhabilitation environnementale du site Mirabelli au km 324 de la route Billy-Diamond par Hydro-Québec N/Réf. : 3214-16-083	Nicolas Morin Hydro-Québec	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 1 mars 2022	*Pour recommandation*
	Mélissa Gagnon MELCC	John Paul Murdoch COMEV		Transmis le 25 mars 2022 Reçu COMEV le 29 mars 2022	
Projet d'échantillonnage en vrac des zones Caribou et Lynx 4 – Projet Windfall par Minière Osisko inc., N/Réf : 3214-14-059	Alexandra Drapack Minière Osisko	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Complément d'information	Transmis le 25 mars 2022	*Pour recommandation*
	Maud Ablain MELCC	John Paul Murdoch COMEV		Transmis le 29 mars 2022 Reçu COMEV le 31 mars 2022	
Projet Gladiator / Aménagement du site et fonçage d'une rampe d'exploration par Ressources Bonterra inc. N/Réf. : 3214-14-05	Maud Ablain MELCC	Marc-André Pelletier Ressources Bonterra inc	Transmission d'une attestation de non-assujettissement	Transmis le 12 avril 2022 Reçu COMEV le 12 avril 2022	*Pour information*
Projet d'échantillonnage en vrac des zones Caribou et Lynx 4 – Projet Windfall par Minière Osisko inc., N/Réf : 3214-14-059	Geneviève Bélanger COMEV	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Transmission d'une recommandation de non-assujettissement	Transmis le 13 avril 2022 Accusé réception le 13 avril 2022	
Projet d'échantillonnage en vrac au site du projet de Mine Baie James par Galaxy Lithium inc N./Réf. : 3214-14-054	Maud Ablain MELCC	Gail Amyot Galaxy Lithium Inc.	Transmission d'une attestation de non-assujettissement	Transmis le 12 avril 2022 Reçu COMEV le 13 avril 2022	*Pour information*

Annexe A Suivi de la correspondance du 17 mars au 20 avril 2022					
Projet	**De**	**À**	**Document**	**Date**	**Action - commentaires**
Projet de restauration du parc à résidus Coniagas par Galaxy Lithium Inc. N./Réf. : 3214-14-054	Denis Couture Galaxy Lithium Inc.	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)	Transmis le 7 avril 2022	*Pour recommendation*
	Maud Ablain MELCC	Geneviève Bélanger COMEV		Transmis le 12 avril 2022 Reçu COMEV le 14 avril 2022	
Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert - Complexe résidentiel permanent sur le site du campement temporaire de l'Eastmain-1 par Hydro-Québec N/Réf : 3214-10-017	Natalie Nicole Hydro-Québec	Sophie Cooper COMEV	Présentation PowerPoint du projet de résidence permanente par la Corporation Résidence Nadoshtin	Transmis le 19 avril 2022 Reçu COMEV le 19 avril 2022	*Pour information*